



CTA du 16 novembre 2021

Cette pandémie met au défi de faire fonctionner toutes les institutions sociales qui reposent sur le fait de rassembler des personnes dans des lieux clos. L'École est donc tout particulièrement concernée et les conditions de travail de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale se trouvent modifiées depuis plus d'un an et demi. Pourtant les mesures prises par le gouvernement pour assurer le meilleur fonctionnement possible du système éducatif ne nous semblent pas à la hauteur des enjeux, ni à la hauteur du discours gouvernemental sur la priorité à l'éducation.

Par conséquent, cette rentrée scolaire est réellement inédite.

Si les personnels ont, comme chaque année fait leur travail avec professionnalisme pour réussir la rentrée, si les personnels dans les écoles, collèges et lycées ont vécu pleinement la rentrée, la rencontre avec les élèves, les parents d'élèves afin d'enclencher un travail éducatif de qualité, **le mot de pénurie est sur toutes les lèvres dans les équipes éducatives et dans les services administratifs.**

Devant et aux côtés des élèves, si les postes sont dépourvus, **il n'y a pas d'autres solutions que de recruter.**

En ce qui concerne la revalorisation du **RIFSEEP** pour les personnels **administratifs**, il est certain que les collègues ne peuvent négliger d'obtenir une augmentation du régime indemnitaire - d'ailleurs nous remercions le personnel du Rectorat qui a oeuvré pour la mise en place de ce dispositif, cependant nous sommes stupéfaits de constater que les personnels SAENES sont les grands perdants de cette revalorisation. De plus l'augmentation ne couvrira pas la hausse du taux d'inflation et des augmentations subies en cette rentrée 2021. Le pouvoir d'achat des agents est en constante diminution et ce depuis trop longtemps. Augmenter l'indice de traitement ou revoir les grilles de rémunération donnerait plus de droits pour le calcul de leur retraite, contrairement à une hausse de l'indemnitaire.

Le Sgen-CFDT demande que d'autres étapes suivent dans le premier semestre 2022 pour, en particulier, rediscuter classement et réajustement des groupes du RIFSEEP et ce en lien avec les discussions sur

- les requalifications de postes,
- une convergence entre nos deux académies,

- une meilleure adéquation entre IFSE des agents en EPLE et ceux en services déconcentrés,
- de la communication aux agents pour plus de transparence en affichant par exemple l'IFSE dans les postes publiés au mouvement.

Il a été demandé sans succès un **repyramidage accéléré en 2023** mais cela n'a pas été possible. Les **requalifications de postes devront profiter aux agents déjà en poste**. Nous continuerons de le défendre au niveau national comme local.

. Nous continuons aussi de revendiquer la **requalification de tous les adjoints gestionnaires en catégorie A**.

Enfin, nous souhaiterions savoir où nous en sommes dans notre académie concernant la mise en place d'un GT sur le **télétravail** suite aux dernières annonces Fonction Publique.